

## PROFIL DE POSTE

**Intitulé du poste :** Médecin directeur /psychiatre du CMPP

**Cadre d'emploi :** Catégorie A filière médico-sociale

**Direction :** Santé prévention

**Rattachement hiérarchique :** N+1 : DGA santé prévention, social et petite enfance

**Lieu de travail :** CMPP et lieux dévolus à l'organisation de réunion ou de rencontres avec les partenaires

**Date de la dernière mise à jour :** 3/10/2019

*Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.*

<b>MISSION DU SERVICE</b>	<p>Le CMPP, Centre Médico-Psycho-Pédagogique, est un centre de cure ambulatoire autorisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'équipe constituée de psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotricienne reçoit des nourrissons, enfants, adolescents et leurs parents, qui manifestent des difficultés dans leur vie sociale, familiale et scolaire. Il peut s'agir de troubles psychologiques et/ou praxiques.</p> <p>A gestion municipale, le CMPP inscrit son action dans le cadre du projet de santé publique défini par les élus. A ce titre le CMPP sera partie prenante des différents dispositifs que sont le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), les volets santé et éducatif du Contrat de Ville et de la Cité éducative.</p>
<b>FINALITE DU POSTE</b>	<p>Sous la responsabilité directe de la directrice générale adjointe, en charge du secteur santé prévention, le médecin directeur du CMPP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assure la direction médicale du CMPP dans le respect des orientations et préconisations de l'ARS</li> <li>➤ Participe à l'élaboration et à l'exécution du projet de santé communal dans son domaine d'intervention</li> <li>➤ Participe au parcours de santé de la population en lien avec les autres acteurs du champ de la santé et du social</li> <li>➤ Collabore avec le directeur administratif et financier à la gestion du CMPP</li> </ul>
<b>ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES</b>	<p><b><u>1/Activités principales au titre des soins et de la supervision de l'équipe de thérapeutes/ rééducateurs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le médecin directeur assure en personne les consultations médicales, prescrit les traitements, les séances de rééducation</li> <li>• Organise les réunions cliniques concernant le suivi des enfants, en lien avec les autres consultants</li> <li>• Donne son avis technique en ce qui concerne l'orientation des enfants auprès des équipes éducatives ou de commissions d'orientation</li> <li>• Est en relation avec les différents praticiens impliqués dans le suivi des enfants au sein du réseau de soins</li> <li>• Responsable des signalements d'enfants en danger</li> <li>• Assure un temps d'activité clinique : consultations pédopsychiatriques, indications d'évaluations complémentaires, entretiens familiaux.....</li> <li>• Supervise le travail administratif, comptable ou thérapeutique des membres de l'équipe</li> <li>• Anime les réunions institutionnelles d'équipe</li> </ul> <p><b><u>2/Activités principales au titre de la direction et gestion de l'établissement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement</li> <li>• Conduit l'évaluation interne et externe</li> <li>• Elabore le budget de l'établissement, suit les étapes budgétaires avec le directeur administratif et financier du secteur santé</li> <li>• Elabore les propositions, les projets d'actions en matière d'accompagnement et de prise en charge des enfants et/ou jeunes</li> <li>• Négocie avec l'administration et l'autorité territoriale les moyens de leur mise en œuvre</li> <li>• Organise les temps de travail des personnels non-administratifs en lien avec le directeur administratif et financier</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Définit les besoins en matière d'emploi et de compétences, recrute, encadre et évalue les personnels non-administratifs en lien avec le directeur administratif et financier ?</li> <li>•Participe aux réunions de travail des directions santé-social</li> <li>•Représente le CMPP, la ville auprès des autres institutions concernées par le champ d'exercice</li> </ul>
<b>COMPETENCES/QUALITES REQUISES</b>	<p><b><u>1/ Savoir-faire / savoirs techniques</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les besoins sanitaires dans le champ d'exercice</li> <li>• Elaborer des propositions en matière de prévention</li> <li>• Définir des plans d'actions concertés</li> <li>• Travail en réseau et partenariat</li> <li>• Utilisation des outils bureautiques et nouvelles technologies de l'information</li> </ul> <p><b><u>2/ Savoirs / connaissances théoriques</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre réglementaire, évolutions et enjeux des politiques de santé publique</li> <li>• Cadres règlementaires et textes divers qui régissent et encadrent l'action des CMPP : Annexe XXXII du décret du 18 février 1963, Loi de janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale etc.....</li> <li>• Connaissance en psychopathologie du sujet</li> <li>• Connaissance de l'environnement territorial</li> </ul> <p><b><u>3/ Qualités</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension et promotion des valeurs du service public</li> <li>• Sens du travail en équipe</li> <li>• Pédagogie, capacité d'écoute, aisance relationnelle et adaptabilité avec les différents publics, savoir créer du lien social entre les participants</li> <li>• Capacité d'organisation et de planification</li> <li>• Autonomie, sens des responsabilités et capacité d'initiative</li> </ul>
<b>FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Docteur en médecine et DES de psychiatrie</li> <li>➤ Des compétences et expériences en pédo-psychiatrie</li> <li>➤ Psychanalyse personnelle</li> <li>➤ Expérience en CMPP souhaitable</li> <li>➤ Expérience de direction en ESMS appréciée</li> <li>➤ Titulaire, contractuel(le) en CDD ou CDI, détaché(e) de la fonction publique hospitalière ou contractuel(le) du secteur privé</li> </ul>
<b>LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES</b>	<p>Principales relations en interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elue à la santé</li> <li>• Direction générale</li> <li>• Cadres des secteurs municipaux de la santé, du social et de l'éducatif</li> <li>• Directions des finances, RH, communication</li> </ul> <p>Principales relations en externe</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissements spécialisés : IME, IMPRO, SESSAD .....</li> <li>• Le conseil local de santé mentale</li> <li>• Les services de l'ARS</li> <li>• Espace des solidarités</li> <li>• MDPH</li> <li>• Les secteurs de psychiatrie infanto-juvénile</li> <li>• Les services de l'éducation nationale</li> </ul>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail : 1607 heures, du lundi au vendredi, en période scolaire et périodes de vacances scolaires</li> </ul> <p>Lieu de travail : CMPP et lieux dévolus à l'organisation de réunion ou de rencontres avec les partenaires, déplacements dans le cadre des missions de service public</p> <p>Mise à disposition d'un véhicule de service pour les déplacements professionnels.</p>
<b>REMUNERATION</b>	Rémunération statutaire +IFSE et CIA, prime annuelle et avantages sociaux